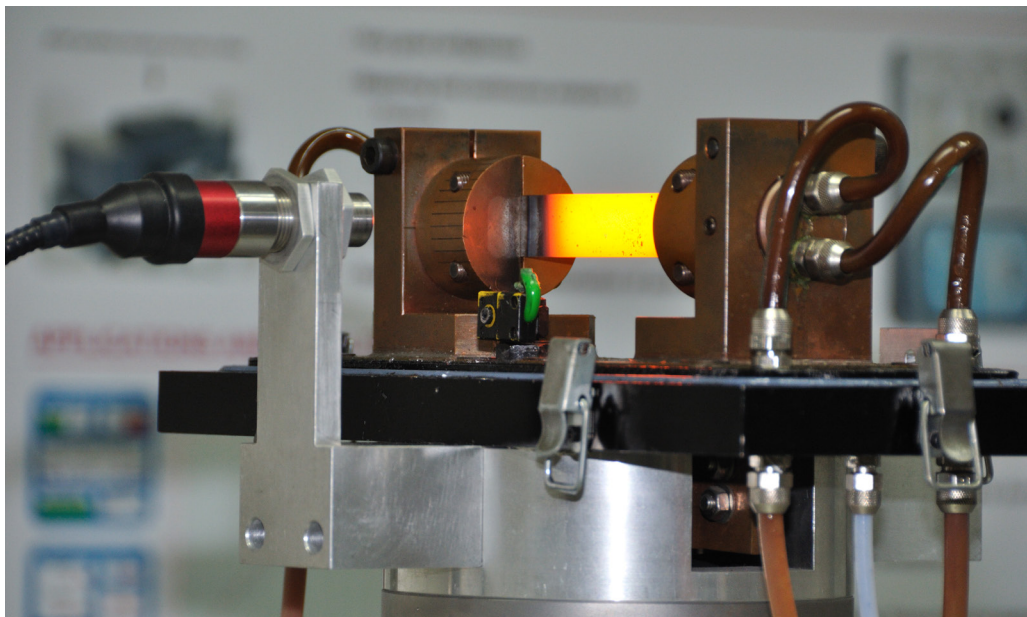


# Arcelor Mittal R&D

## Rendre efficace sa démarche de veille

L'un des départements de la direction R&D d'Arcelor Mittal a souhaité mieux structurer ses pratiques de veille technologique, au service de l'innovation. Démarche et résultats !



©Arcelor Mittal R&D

### NOTRE CLIENT

**Raison sociale**  
Arcelor Mittal R&D,  
département Mesure et Contrôle

**Activité**  
mise au point d'outils  
de mesure pour les  
produits et process

**Effectif**  
40 personnes

**Implantation**  
Maizières-Lès-Metz (57)

Sur le site Arcelor Mittal R&D de Maizières-Lès-Metz, le département Mesure et Contrôle regroupe une quarantaine de personnes qui effectuent de la R&D sur les outils de caractérisation des produits et des process mis en œuvre pour les fabriquer. « *Nous pratiquons de la veille technologique. C'est incontournable dans ce type d'activité, mais elle avait besoin d'être mieux structurée tant au niveau individuel que collectif* », raconte Pierre-Jean Krauth, responsable du département. Pour cela, il a fait appel au Cetim.

### Définir et hiérarchiser

Après un autodiagnostic des pratiques et une sensibilisation

large du personnel, la première étape a consisté à définir et hiérarchiser les trois axes de veille prioritaires définis par le département.

Sur chacun de ces axes, une réflexion a été menée pour préciser le livrable attendu. Un responsable de la veille technologique, véritable « chef d'orchestre » de cette activité a été nommé. Il est appuyé par des « pilotes » pour chacun des axes de veille choisis.

Un effort important a été fait pour enrichir les sources d'informations à exploiter et, surtout, pour rendre plus efficaces les recherches d'informations sur Internet. Les conseils du Cetim ont permis également de mieux préparer les salons afin d'en

faire de véritables sources d'informations.

### Travail collaboratif et points « veille »

Des tests concluants ont été réalisés sur un outil de traitement statistique de brevets, qui a également permis de développer le travail collaboratif entre les chercheurs, le service propriété industrielle et la documentation.

Enfin, le partage d'informations s'est mis en place et des points « veille » sont organisés au cours des réunions de service.

Le premier bilan dressé un an – jour pour jour – après le début de la démarche montre que les pratiques de veille se professionnalisent.

### L'atout Cetim



Pour accompagner les entreprises dans leur démarche de veille, le Cetim a capitalisé son expérience dans une méthodologie (MOuV'PME) et une boîte à outils enrichie constamment. Cette approche a été déroulée avec succès dans une cinquantaine d'entreprises, de toutes tailles et de tous secteurs.